L'étang de Vaccarès à vélo - jour 1

Arles

Cycliste le long du Vaccarès (Laurie Vanel - PNR Camargue)

Cette balade le long de l'étang de Vaccarès, entre roseaux et sansouïres est un véritable appel au calme et à la flânerie.

Ce premier jour de randonnée à vélo vous amène sur la rive ouest de l'étang de Vaccarès. Parmi les grandes étendues, vous pouvez observer les flamants roses et autres oiseaux typiques de Camargue. Cette première approche facile est l'occasion de découvrir des paysages exceptionnels.

Infos pratiques

Pratique : VÉLO

Durée : 3 h

Longueur : 27.2 km

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue

Accessibilité : VTC

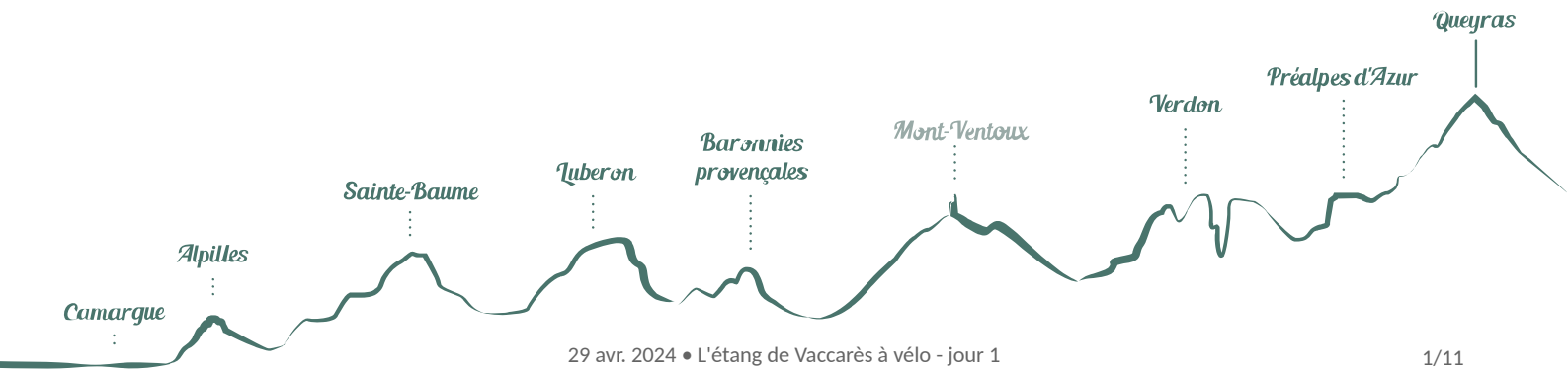

Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Les Saintes-Maries-de-la-Mer
Arrivée : Carrefour D37 - D36B, hameau de Villeneuve, Arles

Dos à l'Office de Tourisme sur l’avenue Van Gogh, se diriger à droite. Au rond-point, emprunter la deuxième sortie et traverser le village en direction de la route de Cacharel sur 4 km.

1 - A hauteur du petit parking, avant le mas de Cacharel, emprunter la piste des Cinq Gorges (dites de Méjanes) sur la droite. Poursuivre sur 11 km jusqu'au Domaine de Méjanes.

2 - Après le Domaine de Méjanes, au panneau "cédez le passage", se diriger à droite sur la D37 et continuer sur 8 km. Longer l'étang du Vaccarès. Passer devant le point d'observation du Mas neuf du Vaccarès (mis en place par le Parc naturel régional de Camargue). Après l’observatoire, continuer en direction d’Arles et de Salin-de-Giraud jusqu'à Villeneuve.

Sur votre chemin...

L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)

La Réserve départementale des Impériaux (C)

Le moustique (E)

Les étangs ou lagunes (G)

Le tamaris (I)

La sansouïre (K)

Les milieux cultivés (M)

L'anguille (B)

Le Bouvau d'Aubanel (D)

Les marais doux et roselières (F)

Le bois des Rièges (H)

Le guêpier d'Europe (J)

La Réserve naturelle nationale de Camargue (L)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Respecter le code de la route sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Rester vigilant sur la D37, route dangereuse et fréquentée !

L'itinéraire peut être effectuer en 2 jours ("A vélo, le tour de Vaccarès en 2 jour", continuer le parcours de Villeneuve aux Saintes-Maries-de-la-Mer par La Capelière), penser à réserver un hébergement en fonction de la distance à parcourir le premier jour. Contacter les Offices de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Salin-de-Giraud.

Se garer dans un endroit sécurisé.

Profil altimétrique

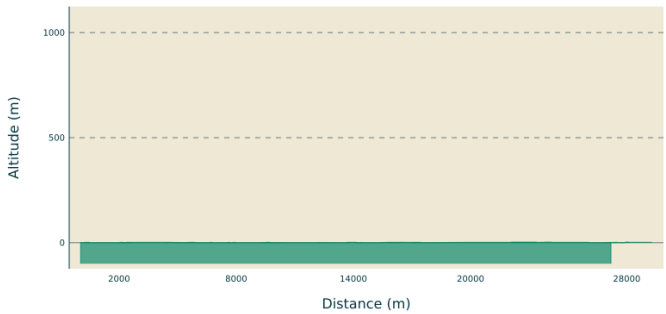

Altitude min 0 m
Altitude max 0 m

Transports

Réseau de transport Envia : Ligne 20 > Arles/Les Saintes-Maries-de-la-Mer par Albaron (Porte-vélos gratuits) >> www.tout-envia.com; www.pacamobilite.fr

Accès routier

A 37 km au sud-ouest d'Arles, par la D570.

Parking conseillé

Parking Avenue Gilbert Leroy, Saintes-Maries-de-la-Mer

Lieux de renseignements

Musée de la camargue

Mas du pont de rousty, 13200 Arles

info@parc-camargue.fr
Tel : +33 (0)4 90 97 10 40
http://www.parc-camargue.fr/

OT Saintes-Maries-de-la-Mer - Tourisme en Camargue
5 Avenue Van Gogh, 13460 Saintes Maries de la Mer

info@saintesmaries.com
Tel : 04 90 97 82 55
http://www.saintesmaries.com/

Sur votre chemin...

L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)

Véritable point culminant de la Camargue (15 m), l'église offre une vue imprenable sur le village et toute la Camargue. Les 53 marches d'un escalier en colimaçon mènent à la toiture de l'église où le panorama se déploie dans toute sa splendeur : là-haut, vision grand angle sur la ville, la mer et les étangs. Bleu intense et scintillant de la mer Méditerranée, teinte mauve de l'étang des Impériaux... Le vent, le soleil, la vue de l'étendue calme de la mer invitent à la découverte de ce paysage.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

L'anguille (B)

Au niveau des graus (ou passages), voies de communication entre la mer et les étangs littoraux, circulent des poissons, vers la sansouïre inondée et les étangs ou vers la mer. Parmi les espèces migrantes, on retrouve les mulets, le bar mais aussi la daurade, la sole et surtout l'anguille. Née en mer des Sargasses, elle rejoint les côtes atlantiques et méditerranéennes après un long périple. Elle vient grandir dans les étangs côtiers ou les fleuves où elle passe plusieurs années de sa vie.

Crédit photo : Julien Faure - PNR Camargue

La Réserve départementale des Impériaux (C)

Classés Réserve départementale, les étangs des Impériaux et du Malagroy ont été acquis par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en 1964 pour protéger ces milieux naturels fragiles (2 770 ha) qui abritent de nombreuses espèces d'oiseaux. La pêche, traditionnelle en Camargue, n'est pratiquée dans la réserve des Impériaux qu'en bateau sans moteur ce qui impose l'usage, comme autrefois, de la "partègue" (perche). Les pêcheurs sont à la recherche de crevettes grises, d'anguilles.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

Le Bouvau d'Aubanel (D)

Le marquis Baroncelli, célèbre personnage de la vie camarguaise, a donné à sa manade le nom de Manade Santenco qui signifie, en provençal, manade des Saintes-Maries. A la mort du marquis, son gendre Henri Aubanel dirige alors la manade Satenco. Le 15 juin 1996, les Saintes-Maries-de-la-Mer inaugurent le bouvau Henri Aubanel, un enclos circulaire où sont regroupés des taureaux après le tri. A la mort d'Henri Aubanel, son fils Pierre dirige la mande qu'il renomme manade Aubanel Baroncelli Santenco.
Crédit photo : Juliette Primpier - PNR Camargue

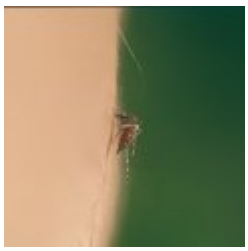

Le moustique (E)

Il existe 40 espèces de moustiques mais seulement dix piquent. Les femelles récupèrent dans le sang humain des protéines nécessaires à la maturation de leurs œufs. Elles pondent sur les sols asséchés des milliers d'œufs qui attendent, parfois des années, la montée des eaux pour éclore. Le moustique est gênant pour l'homme mais il s'avère utile à de nombreuses espèces : libellules, poissons, chauve-souris... qui s'en nourrissent. Il est donc un maillon indispensable de la biodiversité de la Camargue.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue

Les marais doux et roselières (F)

Les marais "doux" sont caractéristiques de la haute Camargue, où l'influence du sel est moins marquée. Constitués d'une végétation haute et dense (roseaux, massettes, scirpes), ils sont un sanctuaire pour de nombreux oiseaux (canards, échasses...), amphibiens et reptiles. Les roselières, entrecoupées d'eau libre, s'étendent dans ces marais d'eau douce légèrement saumâtre. Habitat du gibier d'eau, certaines sont coupées en hiver pour la récolte du roseau, qui sert à couvrir les toitures en chaume.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

Les étangs ou lagunes (G)

Le Vaccarès, souverain de la moyenne Camargue, et les étangs inférieurs plus salés constituent le cœur de la Camargue. Séparés de la mer par un cordon sableux, ils sont en communication intermittente avec la mer. Lieux d'accueil privilégiés pour les oiseaux et les poissons, ils jouent un rôle biologique capital sur le delta et un rôle majeur pour la gestion de l'eau. Des millions de jeunes poissons marins viennent y passer la première année de leur vie avant de retourner définitivement en mer.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

Le bois des Rièges (H)

Situé au cœur de la Réserve naturelle nationale de Camargue, le bois des Rièges a été classé en Réserve intégrale depuis 1927. Le bois se compose de 8 massifs dunaires boisés, derniers vestiges d'un littoral camarguais d'il y a quelques 3000 ans ! On y trouve également : grands bosquets de genévriers, Phénicie centenaires et pins parasols. Pas de vestiges incongrus qui parsèment si souvent la nature provençale, le bois des Rièges est le dernier espace de Camargue où la nature a conservé ses droits.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

Le tamaris (I)

Le tamaris pousse dans les régions au bord de la mer. Très répandu en Camargue, c'est un petit arbre aux rameaux très fins, poussant en haie autour des étangs et à proximité des lagunes. Il s'agit de l'un des rares arbres capables de supporter la salinité des sols. Cet arbre aux fleurs roses, qui apparaissent au printemps, concentre le sel dans ses feuilles les plus vieilles, lesquelles l'évacuent ensuite en tombant. Il aurait des vertus médicinales pour aider à soigner rhumes et angines.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue

Le guêpier d'Europe (J)

Dessus brun, dessous vert-bleu, gorge jaune à collier noir, ailes et queue vert olive, on croirait le guêpier échappé d'une volière exotique. Il creuse son nid dans les talus ou les berges de canaux où il vit en colonie. Son nom lui vient de son alimentation, composée de gros insectes : libellules, coléoptères et guêpes qu'il peut saisir sans se faire piquer grâce à son long bec. Agile, il écrase ses victimes contre son perchoir, éjectant ainsi le dard venimeux, avant de les offrir à ses petits.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

La sansouïre (K)

Paysage représentatif de la basse Camargue, la sansouïre constitue un milieu où le sel exerce une influence totale. Elle vit au rythme des saisons : vaste étendue d'eau salée en hiver, vasières au printemps et automne, sol craquelé et désert blanc salé en été. La végétation, rase et moutonneuse, est brune en hiver, verte au printemps et rousse à l'automne. Seules quelques espèces végétales spécialisées s'y développent, à cause de la forte présence du sel : salicornes, soudes, obione, saladelle...

Crédit photo : PNR Camargue

La Réserve naturelle nationale de Camargue (L)

La Réserve nationale de Camargue a été créée en 1927 par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), pour protéger les espèces animales et végétales de Camargue. Située au cœur de la Camargue, la Réserve couvre 13 117 ha, dont une grande partie est formée par l'étang du Vaccarès. La réserve offre plusieurs possibilités d'accueil et balades : la Capelière (point d'accueil de la Réserve), Salin-de-Badon, le phare de la Gacholle. La Capelière est le point d'accueil de la Réserve.

Crédit photo : G. Caffier - PNR Camargue

Les milieux cultivés (M)

La Camargue est à la fois une terre d'élevage extensif (taureaux et chevaux) mais aussi une zone de grande culture (riz et blé). Les zones de cultures des céréales et oléo-protéagineux occupent les hautes terres. Les contraintes naturelles fortes qui pèsent sur ces productions nécessitent des investissements importants en termes d'irrigation et de drainage. A l'inverse, les systèmes de parcours extensifs se répartissent sur des milieux naturels (sansouïres, roselières, marais).

Crédit photo : Opus Species - PNR Camargue

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de